

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1054

18 octobre 2005

SOMMAIRE

Abacus S.C., Luxembourg	50577	D.M.E. Energy, S.à r.l., Ehlerange	50592
Abalire Holding S.A., Luxembourg	50582	Dakofin S.A., Luxembourg	50591
Adapam S.A.H., Luxembourg	50562	Distributrade Holding S.A., Luxembourg	50548
Agrifin S.A., Luxembourg	50556	E.M.I. Holding S.A., Luxembourg	50566
AIG Sicav, Luxembourg	50591	E23M (Energy Engineering 3rd Millenium) S.A., Luxembourg	50564
Alover S.A., Luxembourg	50554	Ely International Holding S.A., Luxembourg	50561
Arab Horses Investment Company Holding S.A., Luxembourg	50550	(The) Emerging Markets Strategic Fund, Sicav, Luxembourg	50558
Arrow Finance S.A.	50590	Environnement Investissement S.A., Luxembourg	50576
Audex, S.à r.l., Luxembourg	50589	Etplus Lux S.A., Luxembourg	50546
Baroni Impex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	50580	F & R International S.A., Luxembourg	50583
BBVA Investment Advisory Company S.A., Luxembourg	50578	F.G.G. S.A., Luxembourg	50556
Boats Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	50560	Fairfield Greenwich Fund (Luxembourg), Sicav, Luxembourg	50588
Capital International Europe Fund Management Company S.A., Luxembourg	50567	Fanga Holding S.A., Luxembourg	50588
Capital International Kokusai VA Management Company S.A., Luxembourg	50549	Flami S.A., Luxembourg	50553
Capital International Kokusai VA Management Company S.A., Luxembourg	50549	Gallaher Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	50554
Capital International Kokusai VA Management Company S.A., Luxembourg	50549	Gebr. Huckert, S.à r.l., Remich	50592
Capital International Nippon Fund Management Company S.A., Luxembourg	50550	Golden Odyssey S.A., Luxembourg	50581
Capital International Nippon Fund Management Company S.A., Luxembourg	50550	Golden Odyssey S.A., Luxembourg	50581
Capital International Nippon Fund Management Company S.A., Luxembourg	50550	Golden Odyssey S.A., Luxembourg	50582
Capital International Nippon Fund Management Company S.A., Luxembourg	50550	Grandlink Network S.A., Luxembourg	50585
Carmatel Holding S.A., Luxembourg	50566	Green S.A.H., Luxembourg	50551
Centre de Beauté et d'Esthétique Nathalie, S.à r.l., Luxembourg	50579	Gulf Atlantic France, S.à r.l., Münsbach	50547
Coetrax, S.à r.l., Filsdorf	50566	I.D.S. Distribution Service, S.à r.l., Soleuvre	50592
Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg	50548	Immo heima - luxinterassurances plus, S.à r.l., Waldbredimus	50568
Construct Finance S.A.H., Luxembourg	50559	Immobra (Luxembourg) S.A., Luxembourg	50554
Construct Finance S.A.H., Luxembourg	50560	IND Invest S.A.H., Luxembourg	50549
Cordena S.A., Luxembourg	50589	Industrial Cooling Equipments S.A., Luxembourg	50590
CS Advantage (Lux) Sicav, Luxembourg	50552	ITFI S.A., Luxembourg	50562
D.M.E. Distribution de Matériel Electrique, S.à r.l., Ehlerange	50592	Jornada S.A., Luxembourg	50584
		Jornada S.A., Luxembourg	50584
		Kalinde S.A., Luxembourg	50590
		Katingo International S.A., Luxembourg	50586
		King's Cross Asset Funding 1, S.à r.l., Luxembourg	50570
		Lakumo Holding S.A., Luxembourg	50560
		LaSalle LAO, S.à r.l., Luxembourg	50551

Logistic International S.A., Luxembourg	50591	Sensient Technologies Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	50563
Marmor und Granit International A.G., Luxembourg	50567	Société de Participations Investitori Associati, S.à r.l., Luxembourg	50561
Monstera Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxembourg	50567	Société Financière Immobilière S.A., Luxembourg	50558
Mont Blanc Leveraged Fund, Sicav, Luxembourg	50588	Société Mutuelle Minière et Industrielle «Somumines» S.A.H., Luxembourg	50560
Montalbano S.A., Luxembourg	50591	Solving and Planning S.A., Luxembourg	50566
Monterey Investments S.A., Luxembourg	50589	Sonae Re S.A., Luxembourg	50558
MPM International S.A., Luxembourg	50580	SRF Investments, S.à r.l., Luxembourg	50588
Musty & Schill Architectes, S.à r.l., Bereldange	50546	T.L.S., S.à r.l., Luxembourg	50563
Ollon Internationale Ltd. S.A., Luxembourg	50586	Tamweelview S.A., Luxembourg	50556
Opilop S.A., Luxembourg	50590	Telco Holding, S.à r.l., Luxembourg	50586
Partest Holding S.A., Luxembourg	50562	Trade Concepts S.A., Luxembourg	50587
Partimmobiliare S.A., Luxembourg	50590	Ulysse S.A.H., Luxembourg	50548
Patent Line Holding S.A., Luxembourg	50584	Underwood Lamb International S.A., Luxembourg	50589
PCT Holding S.A., Larochette	50554	Valianna S.A., Luxembourg	50585
Poinsettia Mavit Holding S.A., Luxembourg	50589	Villa Rent S.A., Luxembourg	50555
Quotation Holding S.A., Luxembourg	50552	Villa Rent S.A., Luxembourg	50556
Recama S.A., Luxembourg	50591	Widenet Holding S.A., Luxembourg	50578
Recife Holding S.A., Luxembourg	50567	Window Decoration International, S.à r.l., Bertrange	50557
Rio Grande S.A., Luxembourg	50546	Zenit S.A., Luxembourg	50583
Sageco S.A., Luxembourg	50580		
Sageco S.A., Luxembourg	50580		
Sageco S.A., Luxembourg	50580		
Sarilux S.A.H., Luxembourg	50552		
Sasoni S.A., Luxembourg	50579		

MUSTY & SCHILL ARCHITECTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7212 Bereldange, 13, rue Roger Barthel.
R. C. Luxembourg B 80.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07670, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour *MUSTY & SCHILL ARCHITECTES, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046900.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

RIO GRANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les informations et documents annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05791, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Signature.

(047041.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ETPLUS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 77.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01862, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047201.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GULF ATLANTIC FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 1,062,500.-.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.907.

In the year two thousand and five, on the twenty-third of May.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

GULF ATLANTIC FZ-LLC, a Free Zone Limited Liability Company, having its registered office at Office 164, Building n° 17, Dubai Internet City, Dubai, United Arab Emirates, here represented by Mr. Fatah Boudjelida, private employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,
by virtue of a proxy given in Dubai on May 19, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of GULF ATLANTIC FRANCE, S.à r.l., (the «Company») a private limited liability company, with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, duly registered at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 93.907, incorporated by deed of the undersigned notary on May 8, 2003, published in the Mémorial C n° 705 of July 4, 2003, and which bylaws have been last amended by an extraordinary general meeting of June 18, 2004, published in the Mémorial C n° 883 of September 1, 2004.

II. The sole shareholder resolved to:

1. Change the Company's accounting year-end to the thirty-first of March of each year, the accounting year having started on the first of January 2005 closing on the thirty-first of March 2005.

2 Restate article 15 of the Company's articles of association pursuant to the above change of accounting year-end which is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of April of each year and ends on the thirty-first of March of the subsequent year.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of accounting year end are estimated at seven hundred and fifty Euro (EUR 750.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GULF ATLANTIC FZ-LLC, une «Free Zone Limited Liability Company» avec siège social à Office 164, Building n° 17, Dubai Internet City, Dubai, Emirats Arabes Unis,

ici représentée par Monsieur Fatah Boudjelida, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée à Dubai, le 19 mai 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GULF ATLANTIC FRANCE, S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 93.907, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 mai 2003, publié au Mémorial C n° 705 du 4 juillet 2003, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par une assemblée générale extraordinaire en date du 18 juin 2004, publiée au Mémorial C n° 883 du 1^{er} septembre 2004.

II. L'associé unique décide de:

1. Changer la fin de l'exercice social de la Société au trente et un mars de chaque année, l'exercice social ayant commencé le premier janvier 2005 clôturera le trente et un mars 2005.

2. En conséquence de ce changement de la fin de l'exercice social, l'article 15 des statuts de la Société est modifié comme suit:

«**Art. 15.** L'exercice social de la Société commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, vol. 24CS, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

J. Elvinger.

(047664.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ULYSSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 37.929.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046053.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

DISTRIBUTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 19.612.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046054.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 18.433.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 mai 2005

Les mandats de Maître Jean Hoss, Président, Monsieur Pierre Ahlborn, Vice-Président, Monsieur Emile Vogt, Administrateur-Directeur, Monsieur Robert Reckinger, Maître Reginald Neuman, Monsieur Erich Wyss et Maître Pit Reckinger, Administrateurs, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une nouvelle durée d'un an.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00045. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046213.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50549

IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.035.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046055.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.927.

EXTRAIT

M^e Jacques Elvinger a démissionné de ses fonctions d'administrateur de CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY S.A. avec effet au 9 juillet 2003.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050344.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.927.

EXTRAIT

Ms Ida Levine a démissionné de ses fonctions d'administrateur de CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY S.A. avec effet au 26 novembre 2003.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050346.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.927.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004, le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY S.A. a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA MANAGEMENT COMPANY S.A. est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2005:

- N. Parker Simes;
- Peter Armitage;
- Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve;
- Hamish Forsyth;
- Hartmut Giesecke;
- Clark Taber.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050347.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

ARAB HORSES INVESTMENT COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.811.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046056.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.581.

EXTRAIT

M^e Jacques Elvinger a démissionné de ses fonctions d'administrateur de CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. avec effet au 9 juillet 2003.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050316.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.581.

EXTRAIT

Ms. Levine a démissionné de ses fonctions d'administrateur de CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. avec effet au 26 novembre 2003.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050314.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.581.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004, le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2005:

- N. Parker Simes;
- Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve;
- Hamish Forsyth;
- Takeo Nakamura;
- Clark Taber.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050317.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

GREEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.363.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046057.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

**LaSalle LAO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DC I, S.à r.l.).**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 106.696.

In the year two thousand five, on the fifteenth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DCI, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed enacted on the 7th March of 2005, inscribed at trade register Luxembourg section B number 106.696.

The meeting is composed by the sole member, LaSalle ASIA OPPORTUNITY II, S.à r.l., a corporation having its registered seat in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg by virtue of a proxy under private seal.

The proxy holder appointed Mr. Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy, Belgium, as secretary of the deed.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

First resolution

The sole member decides to change the denomination of the company into LaSalle LAO, S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend the article 2 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 1.** The Company's name LaSalle LAO, S.à r.l.».

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with Us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille cinq, le quinze avril

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DCI, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 106.696, constituée suivant acte reçu le 7 mars 2005 par le notaire soussigné.

L'assemblée est composée de l'associé unique, LaSalle ASIA OPPORTUNITY II, S.à r.l., une société établie à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Le mandataire a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en tant que secrétaire de l'acte.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en LaSalle LAO, S.à r.l.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide d'en modifier l'article 2 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est LaSalle LAO, S.à r.l.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, vol. 147S, fol. 96, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

J. Elvinger.

(047652.3/211/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

QUOTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 23.649.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046059.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SARILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 19.368.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046060.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CS ADVANTAGE (LUX) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 80.866.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2005 et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2006, le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

- Mario Seris, Zurich, Président;
- Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président;
- Luca Diener, Zurich;
- Ian Chimes, London.

Réviseur d'entreprises:

KPMG AUDIT, Luxembourg a été réélue comme réviseur d'entreprises jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT

FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050181.3/736/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

FLAMI S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 104.313.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FLAMI S.A. (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 51, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 novembre 2004, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C numéro 108 du 5 février 2005.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 104313.

La Société a été mise en liquidation, suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue par-devant le notaire soussigné, en date du 15 avril 2005, sa publication au Mémorial C étant en cours.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à u présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire vérificateur.
- 2.- Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
- 3.- Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour la période légale.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée générale extraordinaire réunissant l'intégralité du capital social, fixé actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, établi par Monsieur Patrick Harion, Sous-Directeur de Banque, avec adresse professionnelle au 51, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires donne décharge pleine et entière au liquidateur, Monsieur Vincent Arno' et au commissaire à la liquidation, Monsieur Patrick Harion, pour l'exécution de leurs fonctions et activités dans le cadre de la liquidation de la Société FLAMI S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prononce la clôture de la liquidation et reconnaît que la Société cesse d'exister.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société, de même qu'y resteront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.F. Ries-Bonani, B.D. Klapp, R. Scheifer-Gillen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2005, vol. 893, fol. 61, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2005.

J.-J. Wagner.

(047625.3/239/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

IMMOBRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.544.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046061.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PCT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 46.199.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-BE06679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour la société

SUXES KEY S.A.

Le domiciliataire

R. Gokke

(046138.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GALLAHER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 84.801.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

J. Elvinger

Notaire

(046183.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ALOVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.950.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ALOVAR S.A.

Signature

(046191.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

VILLA RENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 39.652.

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VILLA RENT S.A. ayant son siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 39.652, constituée suivant acte notarié en date du 12 février 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 341 du 7 août 1992, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 31 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 633 du 6 septembre 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Carbotti-Prieur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelage.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social du 9, rue du Chemin de Fer, L-8057 Bertrange au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg.

2. Démission des administrateurs actuels et décharge pleine et entière de leurs fonctions.

3. Nomination de trois nouveaux administrateurs.

4. Démission de l'actuel commissaire aux comptes et décharge pleine et entière de sa fonction.

5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 9, rue du Chemin de Fer, L-8057 Bertrange au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg de sorte que la première phrase de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des trois administrateurs actuels: JEREMY PROPERTIES S.A., CARIMYNE LIMITED et TOBRUK HOLDINGS S.A.

Ainsi que du commissaire aux comptes actuel: FIDUCIAIRE GALLO & associés,

et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs:

CARDALE OVERSEAS INC., avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 137942;

KELWOOD INVESTMENTS LTD., avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 137958;

TASWELL INVESTMENTS LTD, avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 140878.

Et décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes:

Monsieur Alex Benoy, demeurant à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, N. Carbotti-Prieur, G. Trierweiler, H. Hellinckx.
Enregistré à Mersch, le 19 mai 2005, vol. 431, fol. 70, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2005.

H. Hellinckx.

(047672.3/242/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

VILLA RENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 39.652.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2005.

H. Hellinckx.

(047673.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

AGRIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.460.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

AGRIFIN S.A.

Signature

(046195.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

F.G.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.994.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

F.G.G. S.A.

Signature

(046197.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

TAMWEELVIEW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 66.944.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 avril 2005 de la Société que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle: KPMG ACCOUNTANTS N.V.

2. Démission du Commissaire aux Comptes suivant: KPMG AUDIT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAMWEELVIEW S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047268.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8063 Bertrange, 17, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 86.601.

DISSOLUTION

In the year two thousand five, on the third of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

- 1) Mrs Diana Geraldine van den Berghe-Meder, company manager, residing 17, rue Batty Weber, L-8063 Bertrange.
- 2) Mr Nicolaas Christiaan Maria Zuurendonk, company manager, residing in Beverwijk, Netherlands.

Here represented by Mr Hubert Janssen, Jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The appearing persons declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholding of the «société à responsabilité limitée», WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l., a limited company having its registered office in L-8063 Bertrange, 17, rue Batty Weber, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 86.601, incorporated by deed enacted on the 12th of March 2002, published in the Mémorial C number 948 of the 21st of June 2002 is currently composed as follows:

1) Mrs Diana Geraldine van den Berghe-Meder	250 shares
2) Mr Nicolaas Christiaan Maria Zuurendonk	250 shares
Total	500 shares

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l. amounts currently to EUR 12,500.-, represented by 500 shares having a par value of EUR 25.- each, fully paid up.

III.- That they have a full knowledge of the articles of association and the financial standings of WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l.

IV.- That they explicitly declare to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That all the known debts have been paid, that the liquidation have been carried out in the respect of any parties' rights and that they take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company, each of them proportionally to the number of shares they own, and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as they assume all liabilities.

VI.- That the shareholder's register of the dissolved company will be cancelled.

VII.- That they grant full discharges to the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) Madame Diana Geraldine van den Berghe-Meder, gérante de société, demeurant au 17, rue Batty weber, L-8063 Bertrange;

2) Monsieur Nicolaas Christiaan Maria Zuurendonk, gérant de société, demeurant à Beverwijk, Pays-Bas.

Ici représentés par Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, ès qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

I.- Que les parts sociales de la société à responsabilité limitée WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-8063 Bertrange, 17, rue Batty Weber, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 86.601, a été constituée suivant acte reçu en date du 12 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 948 du 21 juin 2002, sont actuellement détenues comme suit:

1) Mme Diana Geraldine van den Berghe-Meder	250 parts
2) M. Nicolaas Christiaan Maria Zuurendonk	250 parts
Total	500 parts

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500,-, représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, entièrement libérées.

III.- Qu'ils déclarent connaître parfaitement les statuts et la situation financière de la société.

IV.- Que d'un commun accord les associés ont décidé la dissolution de la société avec effet immédiat.

V.- Que les dettes connues ont été payées et en outre que les associés prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute, proportionnellement aux parts qu'ils détiennent et que la liquidation de la société est achevée et a été faite aux droits des parties sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que le registre des associés de la société dissoute sera annulé.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, vol. 148S, fol. 39, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

J. Elvinger.

(047660.3/211/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.703.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2005

Le siège de la société a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046224.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 28.252.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(046260.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SONAE RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 73.263.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046304.3/4685/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

50559

CONSTRUCT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 38.603.

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONSTRUCT FINANCE S.A. ayant son siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 38.603, constituée suivant acte notarié en date du 6 novembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 173 du 30 avril 1992, dont les statuts furent modifiés suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 31 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 630 du 5 septembre 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Carbotti-Prieur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social du 9, rue du Chemin de Fer, L-8057 Bertrange au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg.
2. Démission des administrateurs actuels et décharge pleine et entière de leurs fonctions.
3. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
4. Démission de l'actuel commissaire aux comptes et décharge pleine et entière de sa fonction.
5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 9, rue du Chemin de Fer, L-8057 Bertrange au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg de sorte que la première phrase de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des trois administrateurs actuels: JEREMY PROPERTIES S.A., CARIMYNE LIMITED et TOBRUK HOLDINGS S.A.

Ainsi que du commissaire aux comptes actuel: FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES, et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs:

CARDALE OVERSEAS INC., avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 137942;

KELWOOD INVESTMENTS LTD., avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 137958;

TASWELL INVESTMENTS LTD, avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro IBC 140878.

Et décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes:

Monsieur Alex Benoy, demeurant à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, N. Carbotti-Prieur, G. Trierweiler, H. Hellinckx.
Enregistré à Mersch, le 19 mai 2005, vol. 431, fol. 70, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2005.

H. Hellinckx.

(047675.3/242/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

CONSTRUCT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 38.603.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 juin 2005.

H. Hellinckx.

(047676.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046306.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

SOCIETE MUTUELLE MINIERE ET INDUSTRIELLE «SOMUMINES» S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 5.631.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE MUTUELLE MINIERE ET INDUSTRIELLE «SOMUMINES» S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046307.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

BOATS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.310,41.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 50.901.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue au siège social en date du 31 mai 2005 que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée illimitée: EURAUDIT, S.à r.l.

2. Démission du Commissaire aux Comptes suivant: DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOATS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047269.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.357.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BE00343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046308.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS INVESTITORI ASSOCIATI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 129.114,25.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.955.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le treize mai.

Par-devant Maître, Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient une assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée dénommée SOCIETE DE PARTICIPATIONS INVESTITORI ASSOCIATI, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19-21, bd Royal, inscrite au R.C.S Luxembourg section B n° 63.955,

constituée en date du 23 mars 1998 par le notaire soussigné, publiée au Mémorial C de 1998, page 22.900.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire Paul Bettingen en date du 5 septembre 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 9.267.

De l'accord de l'assemblée, cette dernière est présidée par Madame Emanuela Brero, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

La fonction de secrétaire est remplie par Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Pascale Mariotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;

2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;

3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;

4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;

5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;

6. Divers.

II. Qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social est dûment présente ou représentée à cette assemblée;

Laquelle liste de présence, ainsi que la procuration des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau, demeureront annexées aux présentes, avec lesquelles elles seront soumises à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Pascal Verdin Pol, nommé commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir à la Société Européenne de Banque afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux associés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future aux gérants en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

Les associés prononcent la clôture de la liquidation de la société à responsabilité limitée SOCIETE DE PARTICIPATIONS INVESTITORI ASSOCIATI, S.à r.l., qui cesse d'exister à partir de ce jour.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: E. Brero, G. Vinciotti, P. Mariotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, vol. 148S, fol. 57, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

J. Delvaux.

(047755.3/208/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

ITFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.548.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ITFI S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046309.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.660.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046310.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

ADAPAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 51.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 18 mai 2004

4. & 5. L'assemblée acte la démission en date de ce jour de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'administrateur.

L'assemblée décide de ne pas pourvoir à son remplacement et décide de réduire le nombre de poste d'administrateurs de cinq à quatre.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046973.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

T.L.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 99, val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 57.989.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Madame Maria de Fatima Lopes, gérante de société, demeurant à L-2222 Luxembourg, 362, rue de Neudorf, ci-après nommée «l'associé unique».

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la société dénommée T.L.S., S.à r.l., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 99, val Sainte Croix, a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 23 mai 1997 numéro 249, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 57.989, ci-après nommée la «Société».

- Que le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille trois cent dix euros quarante-deux centimes (EUR 22.310,42) représenté par neuf cents (900) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre euros sept huit neuf trois cinq (EUR 24.789,35) chacune, entièrement libérées.

- Que partant la résolution de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 décembre 2001 publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 29 mars 2002 numéro 499 est erronée, le nombre et la valeur nominale des parts étant bien tels que mentionnés ci-dessus.

- Que sa mandante, l'actionnaire unique, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des parts de la Société.

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme associé unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société.

- Que l'associé unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé.

Que l'actif éventuel restant est réparti à l'associé unique.

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société.

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans à L-2222 Luxembourg, 362, rue de Neudorf.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Lopes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, vol. 148S, fol. 45, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 mai 2005.

P. Bettingen.

(048071.3/202/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

SENSIENT TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. UNIVERSAL FOODS (LUXEMBOURG), S à r.l.).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.680.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SENSIENT TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(046311.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

E²3M (ENERGY ENGINEERING 3rd MILLENIUM), Société Anonyme.

 Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 108.443.

 —
 STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six mai.

Par-devant Maître, Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société à responsabilité limitée W.M.A. (WORLD MANAGEMENT), ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, Boulevard Napoléon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 65.434, ici représentée par Monsieur Romain Kettel, ci-après nommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

 2. Monsieur Romain Kettel, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

La précitée procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de E²3M (ENERGY ENGINEERING 3rd MILLENIUM). Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en soixante-deux (62) actions de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet racheter ses propres actions.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^{ème} vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1. La société à responsabilité limitée W.M.A. (WORLD MANAGEMENT), prédésignée, soixante et une actions.	61
2. Monsieur Romain Kettel, préqualifié, une action	<u>1</u>
Total: soixante-deux actions	62

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille quatre cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Romain Kettel, comptable, né à Luxembourg, le 29 juillet 1958, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er};
 - b) Monsieur André Pippig, comptable, né à Esch-sur-Alzette, le 10 juillet 1971, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er};
 - c) Monsieur Sylvain Blum, conseiller, né à Reims (France), le 17 février 1955, demeurant à F-51100 Reims, 34, rue des 16E et 22E Dragons (France).
3. Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée AUDITSERV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 106.384.
4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
5. Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

6. Faisant usage de la faculté offerte par l'article 5 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Romain Kettel, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Kettel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juin 2005, vol. 531, fol. 93, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 juin 2005.

J. Seckler.

(048328.3/231/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

CARMATEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 85.111.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARMATEL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(046312.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

E.M.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 89.136.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

E.M.I. HOLDING S.A.

V. Arno' / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(046313.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

COGETRAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 9, Chemin d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 103.850.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

(046790.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

SOLVING AND PLANNING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 85.278.

Conformément à l'article 79 § 1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF00984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Signature.

(046391.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

MARMOR UND GRANIT INTERNATIONAL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.960.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

MARMOR UND GRANIT INTERNATIONAL A.G.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(046314.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

RECIFE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 103.381.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

RECIFE HOLDING S.A.

R. Donati / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(046316.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

MONSTERA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.961.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

MONSTERA BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G.

J.-M. Heitz / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(046318.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.988.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2004, le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2005:

- N. Parker Simes;
- Pierre-Marie Bouvet de Maisonneuve;
- Hamish Forsyth;
- Peter Armitage;
- Clark Taber.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050351.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

IMMO HEIMA - LUXINTERASSURANCES PLUS,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 107.671.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) Monsieur Roger Heinen, employé privé, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né à Lintgen, le 5 décembre 1944.

2) Monsieur Steve Marbes, chauffeur d'autobus, demeurant à L-9119 Schieren, 26, rue du Castel, né à Ettelbruck, le 23 novembre 1973.

3) Monsieur Yves Kirsch, indépendant, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem, né à Luxembourg, le 26 septembre 1971.

4) Monsieur Marc Reuter, employé privé, demeurant à L-1523 Luxembourg, 16, Cité Aéroport, né à Luxembourg, le 24 mars 1977.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

- l'exploitation d'une agence d'assurances par l'intermédiaire d'une personne physique dûment agréée.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de IMMO HEIMA - LUXINTERASSURANCES PLUS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Waldbredimus.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour les transmissions en cas de décès d'un associé les dispositions de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales sont applicables.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Souscription et libération

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

1) Monsieur Roger Heinen, prénommé: quarante parts sociales:	40
2) Monsieur Steve Marbes, prénommé: quarante parts sociales:	40
3) Monsieur Yves Kirsch, prénommé: dix parts sociales:	10
4) Monsieur Marc Reuter, prénommé: dix parts sociales:	10
Total: cent parts sociales	<u>100</u>

Toutes les parts ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence ce jour et finit le trente et un décembre deux mille cinq.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution à EUR 1.000,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée désigne comme gérants pour une durée indéterminée:

a) Pour la branche immobilière:

Gérant technique

Monsieur Roger Heinen, prénommé.

Gérant administratif

Monsieur Steve Marbes, prénommé.

b) Pour la branche assurances:

Gérant technique

Monsieur Steve Marbes, prénommé.

Gérant administratif

Monsieur Roger Heinen, prénommé.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

2) Les gérants pourront nommer des agents, directeurs et fondés de pouvoir et déterminera leurs pouvoirs.

3) Le siège social de la société est fixé à L-5465 Waldbredimus, 1A, rue du Kiem.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Heinen, S. Marbes, Y. Kirsch, M. Reuter et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 avril 2005, vol. 431, fol. 43, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 avril 2005.

H. Hellinckx.

(037419.3/242/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2005.

KING'S CROSS ASSET FUNDING 1, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 108.392.

 —
 STATUTES

In the year two thousand and five, on the first of June.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, here represented by Ms. Cynthia Kalathas, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam, on May 26, 2005.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered Office

Art. 1. There is hereby established a private limited company (*société à responsabilité limitée*) under the name of KING'S CROSS ASSET FUNDING 1 (the «Company») which shall have the status of a securitisation company (*société de titrisation*) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the «Securitisation Law») and which shall be subject to and be governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the «Company Law») and by the present articles of incorporation.

Art. 2. The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transaction(s) within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. The Company may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, or otherwise dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other securities. The Company may only grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities within the above-mentioned purpose.

The Company may create one or several Compartments (as defined hereafter) in accordance with article 10 of the present articles of incorporation.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above. The assets of the Company may only be assigned in accordance with the terms of the securities issued to finance the acquisition of such assets.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share Capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Compartments

Art. 10. The manager or the board of managers of the Company may create one or more compartments within the Company (the «Compartment» or the «Compartments»). Each Compartment shall, unless otherwise provided for in the resolution of the manager or of the board of managers creating such compartment, correspond to a distinct part of the assets and liabilities of the Company. The resolution of the manager or of the board of managers creating one or more Compartments within the Company, as well as any subsequent amendments thereto, shall be binding as of the date of such resolution against any third party.

As between investors and creditors, each Compartment of the Company shall be treated as a separate entity. Rights of investors and creditors of the Company that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a Compartment or (ii) have arisen in connection with the creation, the operation or the liquidation of a Compartment are, except if otherwise provided for in the resolution of the manager or the board of managers having created the relevant Compartment, strictly limited to the assets of that Compartment and shall be exclusively available to satisfy such investors and creditors.

Unless otherwise provided for in the resolution of the manager or the board of managers of the Company having created such Compartment, no resolution of the manager or the board of managers of the Company may be taken to amend the resolution having created such Compartment or to take any other decision directly affecting the rights of the investors and of the creditors whose rights relate to such Compartment without the prior approval of all investors and of all creditors whose rights relate to this Compartment. Any decision of the manager or the board of managers taken in breach of this provision shall be void.

Each Compartment of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Compartment or of the Company itself.

The Company may issue securities whose value or yield is linked to specific Compartments, assets or risks, or whose repayment is subject to the repayment of other instruments or certain claims.

D. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is(are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its(their) office. He(they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

Art. 12. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its(their) mandate, any personal liability in relation to any commitments validly and regularly made by him(them) in the name of the Company, provided that such commitment is in compliance with the present articles of association as well as with the Securitisation Law and the Companies Law. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 16. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

E. Independent Auditor

Art. 17. The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises) appointed by the manager(s) and remunerated by the Company.

The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the Company Law and the Securitisation Law.

F. Decisions of the Sole Partner - Collective Decisions of the Partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Company Law.

G. Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st of the same year.

Art. 22. Each year on December 31st, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners. The remainder of the annual net profits, if any, shall be distributed as dividends to the partners in accordance with the Securitisation Law.

H. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Securitisation Law and the Company Law.

Subscription and Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, prenamed. All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional Disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2005.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand five hundred euro.

General meeting of Partners

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
2. The following person is appointed manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Godfrey Abel, employee, born on July 2, 1960, in Brixworth, England, with professional address at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy holder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, une fondation établie et existante selon les lois des Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de la Chambre de Commerce et des Industries d'Amsterdam, Pays-Bas (trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam), sous le numéro 34226972, ayant son siège social à Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 26 mai 2005.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KING'S CROSS ASSET FUNDING 1 (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (la «Loi sur la Titrisation») et qui sera soumise à et régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet exclusif de conclure une ou plusieurs opération(s) de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société peut, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession d'actifs mobiliers ou immobiliers, tangibles ou intangibles, ainsi que les risques résultant d'engagements assumés par des tiers ou liés à toutes ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société assumera ces risques en acquérant des actifs, en garantissant les engagements ou en s'engageant par tout autre manière. La Société peut également céder, dans les limites prévues par la loi et par les présents statuts, disposer des créances et autres actifs qu'elle détient, présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société peut, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société peut seulement octroyer des gages, autres garanties ou sûretés, de quelque nature que ce soit à des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, conformément à l'objet susmentionné.

La Société peut ouvrir un ou plusieurs Compartiments (tel que défini ci-après) en conformité avec l'article 10 des présents statuts.

La Société peut effectuer tout investissement ou opération de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toute transaction nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet, ainsi que toute opération facilitant directement ou indirectement l'accomplissement et au développement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus. Les actifs de la Société ne pourront être cédés qu'en conformité avec les dispositions régissant les titres émis en vue de financer l'acquisition de tels actifs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Des succursales ou bureaux peuvent être établis tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il peut transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social-parts sociales

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Compartiments

Art. 10. Le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société pourront créer un ou plusieurs compartiments au sein de la Société (le «Compartiment» ou les «Compartiments»). Chaque Compartiment devra, sauf disposition contraire dans la résolution du gérant ou du conseil de gérance créant un tel compartiment, correspondre à une partie distincte de l'actif et du passif de la Société. La résolution du gérant ou du conseil de gérance créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, lieront les tiers, à compter de la date de la résolution.

Par rapport aux investisseurs et aux créanciers, chaque Compartiment de la Société devra être traité comme une entité séparée. Les droits des investisseurs et des créanciers de la Société (i) qui lorsqu'ils sont entrés en existence, ont été désignés comme rattaché à un Compartiment ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment sont, sauf disposition contraire dans la résolution du gérant unique ou du conseil de gérance créant un tel Compartiment, strictement limitées aux actifs de ce Compartiment et seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces investisseurs et créanciers.

Sauf disposition contraire dans la résolution du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société ayant créé un tel Compartiment, aucune résolution du gérant unique ou du conseil de gérance de la Société ne pourra être prise afin de modifier la résolution ayant créé un tel Compartiment ou afin de prendre tout autre décision affectant directement les droits des investisseurs et des créanciers dont les droits sont rattachés à un tel Compartiment sans le consentement préalable de l'ensemble des investisseurs et des créanciers dont les droits sont rattachés à ce Compartiment. Toute décision prise par le gérant unique ou par le conseil de gérance en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

Chaque Compartiment de la Société pourra être liquidé séparément sans que cette liquidation n'entraîne la liquidation d'un autre Compartiment ou de la Société elle-même.

La Société pourra émettre des valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié à des Compartiments, actifs ou autres engagements spécifiques, ou dont le remboursement dépend du remboursement d'autres instruments ou de certains droits.

D. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 12. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de

gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courrier ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courrier ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les présents statuts ainsi qu'avec la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés Commerciales. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

E. Le Réviseur d'Entreprises

Art. 17. Les données comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises nommé par le(s) gérant(s) et rémunéré par la Société.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les Sociétés Commerciales et par la Loi sur la Titrisation.

F. Décisions de l'Associé Unique - Décisions Collectives des Associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

G. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le surplus des profits annuels sera distribué comme dividendes aux associés conformément à la Loi sur la Titrisation.

H. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Souscription et libération

STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à deux mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associée, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquée, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

2. Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Godfrey Abel, employé privé, né le 2 juillet 1960, à Brixworth, Angleterre, ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Kalathas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2005, vol. 893, fol. 90, case 5. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2005.

J.-J. Wagner.

(047490.3/239/405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2005.

ENVIRONNEMENT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 90.377.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2004

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l.

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de la société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

2. Les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;

- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;

sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047156.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ABACUS, Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg E 286.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Philippe Barthélemy, réviseur d'entreprise, né à Huy (Belgique), le 10 juin 1951, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
- 2.- Monsieur François Cattoir, réviseur d'entreprise, né à Bruxelles (Belgique), le 13 juin 1962, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
- 3.- Madame Marie-Jeanne Chevremont-Lorenzini, réviseur d'entreprise, née à Rédange/Moselle (France), le 3 mai 1953, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
- 4.- Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprise, né à Verviers (Belgique), le 29 janvier 1958, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
- 5.- Monsieur Jan Van Den Bulck, réviseur d'entreprise, né à Lier (Belgique), le 29 janvier 1952, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch;
- 6.- Monsieur Raynald Vermoesen, réviseur d'entreprise, né à Uccle (Belgique), le 12 avril 1957, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Les comparants sub 1.-, 2.-, 4.-, 5.- et 6.- sont ici représentés par Madame Marie-Jeanne Chevremont-Lorenzini, pré-qualifiée, en vertu d'un pouvoir lui conféré par l'ensemble des associés de la société civile ABACUS, ci-après désignée, en date du 4 février 2005.

Ledit pouvoir, signé ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Lesquels comparants, par leur représentante susnommée, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société civile ABACUS, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg numéro E 286, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 495 du 29 septembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés:
 - suivant acte reçu par le même notaire Marc Elter en date du 8 décembre 1995, publié au Mémorial C numéro 69 du 9 février 1996;
 - suivant actes reçus par le notaire instrumentant:
 - en date du 30 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 731 du 9 octobre 1998;
 - en date du 16 avril 2004, publié au Mémorial C numéro 793 du 3 août 2004;
- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société civile ABACUS et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Résolution

Suite à une cession de parts sociales sous seing privé intervenue dans la société, Monsieur Philippe Barbier n'est plus associé à compter du 30 juin 2004 à minuit.

Cette cession ayant été acceptée, l'assemblée décide de modifier en conséquence l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social, intégralement libéré, est fixé à EUR 1.500,- (mille cinq cents euros), représenté par 60 (soixante) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Philippe Barthélemy, réviseur d'entreprise, né à Huy (Belgique), le 10 juin 1951, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, une part sociale	1
2.- Monsieur François Cattoir, réviseur d'entreprise, né à Bruxelles (Belgique), le 13 juin 1962, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, une part sociale	1
3.- Madame Marie-Jeanne Chevremont-Lorenzini, réviseur d'entreprise, née à Rédange/Moselle (France), le 3 mai 1953, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, trente-deux parts sociales	32
4.- Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprise, né à Verviers (Belgique), le 29 janvier 1958, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, vingt-quatre parts sociales	24
5.- Monsieur Jan Van Den Bulck, réviseur d'entreprise, né à Lier (Belgique), le 29 janvier 1952, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, une part sociale	1
6.- Monsieur Raynald Vermoesen, réviseur d'entreprise, né à Uccle (Belgique), le 12 avril 1957, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, une part sociale	1
Total: soixante parts sociales.	60

La répartition du bénéfice en ce compris le boni de liquidation se fera suivant les conventions particulières intervenues entre tous les associés.

Les associés sont tenus personnellement et solidairement des engagements de la société à l'égard des tiers.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société à raison du présent acte sont évalués à la somme de six cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-J. Chevremont-Lorenzini, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 mars 2005, vol. 530, fol. 2, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juin 2005.

J. Seckler.

(048060.3/231/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

WIDENET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 75.280.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 25 mai 2005 à 9 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, et des sociétés CRITERIA, S.à r.l., et PROCEDIA, S.à r.l. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 25 mai 2005 à 10 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour WIDENET HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047298.3/768/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

BBVA INVESTMENT ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 27.710.

Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 15 octobre 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

- D'approuver la nomination de Madame Esther Perez Villalón en qualité d'Administrateur et successeur de Madame Rosario Martín Gutiérrez de Cabiedes.

- D'approuver la nomination de Monsieur Gonzalo Alfaro Llovera en qualité d'Administrateur et successeur de Madame Paloma Piqueras Hernández.

- D'approuver la nomination de Monsieur José Garcerán Cortijo en qualité d'Administrateur et successeur de Madame Belén Rico Arévalo.

- D'approuver la nomination de ERNST & YOUNG S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration est composé de:

- Madame Esther Perez Villalón, BBVA,

- Monsieur Gonzalo Alfaro Llovera, Directeur, BBVA INTERNATIONAL PRIVATE BANKING,

- Monsieur José Garcerán Cortijo, Directeur, BBVA PATRIMONIOS.

Le Commissaire aux Comptes est:

ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Luxembourg, 7 parc d'Activités Syrdall.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / N. Petricic

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur.

(046376.3/1183/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

SASONI S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.214.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

SASONI S.A.

R. Scheifer-Gillen / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(046321.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

CENTRE DE BEAUTE ET D'ESTHETIQUE NATHALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19-21, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 108.095.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Madame Nathalie Giacometti, esthéticienne, née à F-Villerupt, le 7 février 1972, demeurant à F-54880 Thil, 18, rue des Ecoles,

laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CENTRE DE BEAUTE ET D'ESTHETIQUE NATHALIE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des gérants.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un centre de beauté, d'esthétique, d'amincissement et de relaxation procurant toutes sortes de soins en relation avec l'esthétique et la remise en forme du corps et de l'esprit.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut encore faire des emprunts, accorder des prêts et des crédits ainsi que concéder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à des personnes physiques ou morales.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile, sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), divisé en cinq cents parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

Le capital social a été souscrit par la comparante.

Le capital est intégralement et exclusivement issu d'un appartement que l'associée unique a reçu dans le cadre d'un héritage et qui lui appartient personnellement. Il a été libéré en numéraire.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée.

La comparante respectivement les futurs associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir.

Art. 7. Les héritiers et créanciers du comparant ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 8. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par la comparante.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à sept cents euros.

Gérance

La comparante a pris les décisions suivantes:

1. Est nommée gérante: Madame Nathalie Giacometti, préqualifiée.
2. La société est valablement engagée par la seule signature de la gérante.
3. Le siège social de la société est fixé à L-1148 Luxembourg, 19-21, rue Jean l'Aveugle.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: N. Giacometti, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 2005, vol. 908, fol. 5, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 25 mai 2005.

G. d'Huart.

(042805.3/207/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

BARONI IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 46.732.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(043630.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

SAGECO, Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 30.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01192, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037003.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

SAGECO, Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 30.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037004.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

SAGECO, Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 30.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

Signature.

(037006.4/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2005.

MPM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 69.702.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

(046794.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GOLDEN ODYSSEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.867.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 19 mars 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

- Monsieur Georges Birra, capitaine de long cours, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.

- Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

- Madame Tracy Mc Kinstry, sans état, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mars 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 19 mars 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille quatre cent euros (EUR 15.400,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat de bateau, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux Administrateurs, dont obligatoirement celle du Président du Conseil d'Administration et de l'Administrateur-Délégué, tous les actes relevant du bateau ou de la prise et de la radiation d'hypothèque doivent requérir la signature de trois Administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046855.3/2329/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GOLDEN ODYSSEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.867.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 16 mars 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Monsieur Georges Birra, capitaine de long cours, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.

- Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

- Madame Tracy Mc Kinstry, sans état, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 mars 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 16 mars 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille quatre cent euros (EUR 15.400,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat de bateau, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux Administrateurs, dont obligatoirement celle du Président du Conseil d'Administration et de l'Administrateur-Délégué, tous les actes relevant du bateau ou de la prise et de la radiation d'hypothèque doivent requérir la signature de trois Administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046856.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GOLDEN ODYSSEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.867.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 16 mars 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
 - Monsieur Georges Birra, capitaine de long cours, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.
 - Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
- Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

- Madame Tracy Mc Kinstry, sans état, élisant domicile à Postbus 97, Gent 2, B-9000 Belgique.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 mars 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 16 mars 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille quatre cent euros (EUR 15.400,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat de bateau, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux Administrateurs, dont obligatoirement celle du Président du Conseil d'Administration et de l'Administrateur-Délégué, tous les actes relevant du bateau ou de la prise et de la radiation d'hypothèque doivent requérir la signature de trois Administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046858.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ABALIRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 90.160.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2004

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l.

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de la société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

2. Les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;

sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047159.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

50583

F&R INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.407.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2005 à Luxembourg que:

Première résolution

L'assemblée générale décide de fixer le siège social de la Société à L-1219, 23, rue Beaumont, Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Messieurs Angelo De Bernardi et Jean-Marc Heitz de leur fonction d'administrateurs et de Monsieur Adrien Schaus comme commissaire aux comptes et leur donne pleine et entière décharge. L'assemblée générale révoque Monsieur Giacomo Commendatore de son poste d'administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer au poste d'administrateurs Monsieur Francesco Commendatore, entrepreneur, né à Catania (Italie) le 12 août 1937, résident à I-40054, Via Edera, 19, Budrio (Bologna) avec pouvoirs de signature «A», Monsieur Nicolas Schaeffer, avocat, né à Luxembourg le 7 décembre 1966 avec adresse professionnelle à L-2227, Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve et Madame Gabriele Schneider, directrice de société, née le 31 octobre 1966 à Birkenfeld/Nahe (Allemagne), avec adresse professionnelle à L-1219, Luxembourg, 23, rue Beaumont avec pouvoirs de signature «B».

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, né à Luxembourg le 16 février 1964 comme commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à donner tous pouvoirs à Monsieur Francesco Commendatore d'accomplir ou de faire accomplir tous actes de procédures judiciaires à l'étranger pour assurer les intérêts de la Société en tant que défenderesse et/ou demanderesse dans tous actes de procédures judiciaires et de mandater des avocats aux fins de récupérer des créances en agissant contre les sociétés débitrices et leurs ayants droit économiques.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01247. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047008.3/273/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ZENIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.754.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 19 mai 2004

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des Administrateurs jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010, à savoir:

- Monsieur Remo Baccarani, demeurant au 9, Via C. Battisti, I-41.053, Modena;
- Monsieur Andrea Baccarani, demeurant au 9, Via C. Battisti, I-41.053, Modena;
- Madame Paola Losi, demeurant au 9, Via C. Battisti, I-41.053, Modena.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010, à savoir:

- Monsieur Luca Prati, demeurant au 64/03, Via Luigi Carbonieri, I-41.053, Modena.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Pour ZENIT S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046977.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

50584

JORNADA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 68.878.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 31 mai 2005 que:

- La cooptation de Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, aux fonctions d'administrateur de la société a été ratifiée.

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

* Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

* Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

* Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

- A été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

* La société FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046911.3/317/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

JORNADA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 68.878.

Le bilan au 30 novembre 2004 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Signature.

(046915.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

PATENT LINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 39.442.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2004

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l.

L'Assemblée décide de prolonger le mandat la société F. WINANDY & ASSOCIES S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

2. Les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri, administrateur-délégué;

- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri, administrateur;

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri, administrateur;

sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047147.3/565/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GRANLINK NETWORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 71.348.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2005, tenue au siège de la société

Lors de l'assemblée du 23 mai 2005, il a été décidé ce qui suit:

- * d'accepter la démission de Monsieur Marc Tluszczy, de Monsieur Olivier Hu, en tant qu'administrateurs de la société;
- * d'accepter la démission de Monsieur Peter Murray tant en sa qualité d'administrateur-délégué que d'administrateur de la société;
- * de nommer Monsieur Bruno Alberti, avec adresse au 6, route de Bastogne, B-6700 Arlon, en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'Administration. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008 pour statuer sur les comptes annuels;
- * de nommer Maître Marc Philips, demeurant 317, boulevard des Mimosas, 06550 La Roquette sur Siagne, France, en tant qu'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008 pour statuer sur les comptes annuels;
- * de nommer Monsieur Alain Noullet, avec adresse au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en tant qu'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008 pour statuer sur les comptes annuels;
- * de nommer Monsieur Hugo Mahieu, avec adresse au 23, boulevard G-D Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant qu'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008 pour statuer sur les comptes annuels;
- * d'accepter la démission de WOOD, APPLETON, OLIVER & CO, S.à r.l. en tant que commissaire de la société. Décharge pleine et entière est donnée au commissaire sortant;
- * de nommer Monsieur René Moris, avec adresse au 28, Am Boulert, L-6975 Rameldange, en tant que commissaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008 pour statuer sur les comptes annuels;
- * de transférer le siège social du 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 83, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047144.3/1084/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

VALIANNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 85.192.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2004

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l.

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de la société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

2. Les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
 - Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
 - Monsieur Romain Thellens, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
 - Monsieur Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, Val Fleuri;
- sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047153.3/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

KATINGO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 19.007.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(046328.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

OLLON INTERNATIONALE LTD. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 19.211.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(046330.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

TELCO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 99.920.

EXTRAIT

Il résulte de conventions de transfert de parts sociales prenant effet le 3 juin 2005 que:

- PERMIRA EUROPE III L.P.1, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré à DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, ayant son siège social à Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart, les parts suivantes dans la Société:

399 parts sociales A
798 parts sociales B
1.197 parts sociales C
1.596 parts sociales D

- PERMIRA EUROPE III L.P.2, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré à DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, précitée, les parts sociales suivantes dans la Société:

1.152 parts sociales A
2.304 parts sociales B
3.456 parts sociales C
4.608 parts sociales D

- PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey a transféré à DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, précitée, les parts sociales suivantes dans la Société:

15 parts sociales A
30 parts sociales B
45 parts sociales C
60 parts sociales D

- PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey a transféré à DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, précitée, les parts sociales suivantes dans la Société:

10 parts sociales A
20 parts sociales B
30 parts sociales C
40 parts sociales D

- PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré à DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, précitée, les parts sociales suivantes dans la Société

29 parts sociales A
58 parts sociales B
87 parts sociales C
116 parts sociales D

Il en résulte, qu'à compter du 3 juin 2005, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- PERMIRA EUROPE III L.P.1.	25.683	parts sociales A
	51.366	parts sociales B
	77.049	parts sociales C
	102.732	parts sociales D
- PERMIRA EUROPE III L.P.2.	74.105	parts sociales A
	148.210	parts sociales B
	222.315	parts sociales C
	296.420	parts sociales D
- PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG	970	parts sociales A
	1.940	parts sociales B
	2.910	parts sociales C
	3.880	parts sociales D
- PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME	627	parts sociales A
	1.254	parts sociales B
	1.881	parts sociales C
	2.508	parts sociales D
- PERMIRA INVESTMENTS LIMITED	1.830	parts sociales A
	3.660	parts sociales B
	5.490	parts sociales C
	7.320	parts sociales D
- DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR	8.785	parts sociales A
	17.570	parts sociales B
	26.355	parts sociales C
	35.140	parts sociales D
Total parts sociales A	112.000	
Total parts sociales B	224.000	
Total parts sociales C	326.000	
Total parts sociales D	448.000	
Total	1.120.000	

S. Michel
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02143. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047205.3/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

TRADE CONCEPTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 102.345.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2004

3. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l., c'est-à-dire que son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047137.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

FANGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.072.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 21 janvier 2005

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée, avec effet au 20 décembre 2004, nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire.

La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. terminera le mandat de HRT REVISION, S.à r.l., c'est-à-dire que son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047138.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

MONT BLANC LEVERAGED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 100.447.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(046363.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.427.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(046366.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

SRF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.512.500,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 105.219.

RECTIFICATIF

Il résulte de la décision de l'Associé Unique tenue au siège social en date du 12 mai 2005 de la Société que l'associé unique a pris la décision suivante:

L'associé unique confirme que l'adresse du siège social de la société est bien le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et non pas le 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, comme mentionné par erreur dans l'acte de constitution de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SRF INVESTMENTS, S.à r.l.

C. Cangialosi / F. Morvilli

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047277.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

UNDERWOOD LAMB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 26.451.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

UNDERWOOD LAMB INTERNATIONAL S.A.

Signature

(046800.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**AUDEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GEFECO AUDIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 64.276.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

AUDEX, S.à r.l.

Signature

(046804.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**POINSETTIA MAVIT HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. POINSETTIA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.235.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(046825.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

CORDENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.367.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(046830.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

MONTEREY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 71.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07934, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046837.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

50590

PARTIMMOBILIARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07939, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046840.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

INDUSTRIAL COOLING EQUIPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.168.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07949, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046842.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

KALINDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 91.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07953, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046845.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

OPILOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 68.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07958, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046848.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

ARROW FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.270.

Avec effet au 9 juin 2005, la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme ARROW FINANCE S.A.

Avec effet au 26 janvier 2005, Monsieur Bastiaan Schreuders et Monsieur Colm Smith ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur de la société ARROW FINANCE S.A.

Avec effet au 21 avril 2005, Monsieur Klaus Krumnau a donné démission de ses fonctions d'administrateur de la société ARROW FINANCE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Pour ARROW FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050529.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**MONTALBANO S.A., Société Anonyme,
(anc. IN.FI.CHIM. S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 45.381.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

M. Schaeffer / G. Schneider

Administrateur / Administrateur

(046821.3/535/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

AIG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.227.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour AIG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(046888.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

DAKOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.671.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les informations les documents et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05786, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Signature.

(047040.3/255/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

RECAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.552.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(046910.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

LOGISTIC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.761.

Maître Charles Duro démissionne avec effet immédiat en qualité d'administrateur de la société.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Ch. Duro.

(046905.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

D.M.E. DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité Z.A.R.E. Ouest.
R. C. Luxembourg B 41.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07663, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour D.M.E. DISTRIBUTION DE MATERIEL ELECTRIQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046894.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

D.M.E. ENERGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité Z.A.R.E. Ouest.
R. C. Luxembourg B 97.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07665, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour D.M.E. ENERGY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046896.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

I.D.S. DISTRIBUTION SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4467 Soleuvre, 87, rue de Limpach.
R. C. Luxembourg B 54.862.

Les comptes annuels au décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour I.D.S. DISTRIBUTION SERVICE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046897.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

GEBR. HUCKERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 16, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 71.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07669, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour GEBR. HUCKERT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046898.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.
